m EDIsignature

Nouvelles fonctionnalités EDIsignature Version 2.7 – Mai 2022

Sommaire

Préambule		2
ı.	EN RÉSUMÉ	3
II.	Les nouvelles fonctionnalités en détail	4
Α	Gestion des mots de passe	4
В	. Gestion des annuaires privés	6
C	. Correctifs API	6
III.	Les fonctionnalités à venir	7

Préambule

Cette note a pour objectif de vous présenter les nouvelles fonctionnalités qui seront à votre disposition à compter du 10 mai 2022 sur la plateforme de tests et début juin sur la plateforme de production.

D'autres fonctionnalités sont attendues en 2022, retrouvez la liste dans le chapitre « Fonctionnalités à venir ».

I. EN RÉSUMÉ

Nouveautés :

- Gestion des mots de passe : Nouvelle politique de gestion des mots de passe à compter de début juin 2022.
- Gestion des annuaires privés : Création d'un annuaire propre à chaque société pour stocker les coordonnées des destinataires de circuits.





Correctifs API:

- Création de circuit et données de la première tâche
- Gestion des annuaires
- Réaffectation d'un dossier
- Mise à jour de la recherche utilisateurs
- Fonction de recherche par métadonnées

II. Les nouvelles fonctionnalités en détail

A. Gestion des mots de passe

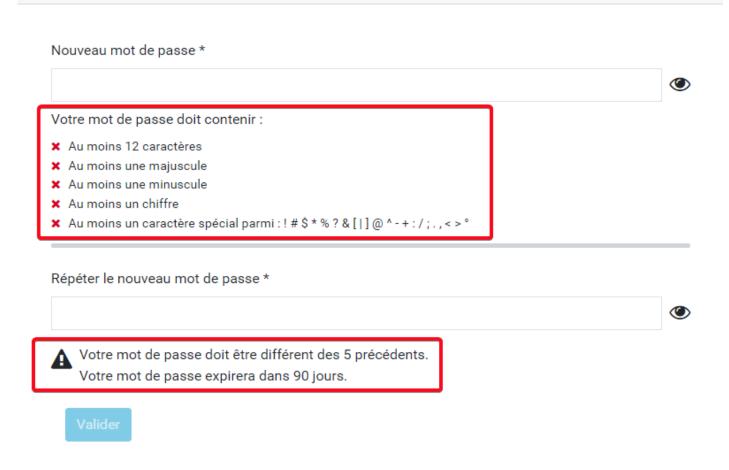
A compter de début juin 2022, votre mot de passe expirera à 90 jours, à compter de la dernière modification du mot de passe.

Pour accéder à votre compte, votre devrez modifier votre mot de passe.

Les nouvelles règles de gestion des mots de passe seront les suivantes :

- Durée de validité : 90 jours
- Actions à 90 jours (ou avant) : Modifier votre mot de passe. Il devra respecter les règles suivantes :

■ Définir un nouveau mot de passe



En cas d'erreur de saisie :

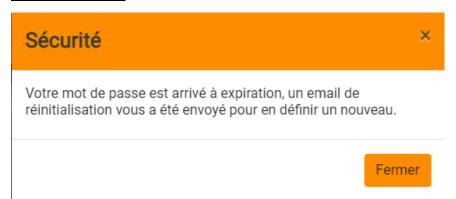
 A partir de 1 tentative infructueuse de connexion (courriel inconnu ou mot de passe invalide) un message d'erreur s'affiche: Erreur
Email ou mot de passe invalide. Attention votre compte sera bloqué au bout de 10 tentatives

Erreur

Le compte est verrouillé en raison d'un trop grand nombre de tentatives de journalisation. Veuillez réinitialiser votre mot de passe o Au bout de 10 tentatives infructueuses de connexion (courriel inconnu ou mot de passe invalide) : un message d'erreur s'affiche et le compte est verrouillé. Vous devez alors réinitialiser votre mot de passe.

- Moyen utilisé pour informer de l'expiration proche : une pop-up sur toutes les pages de votre compte utilisateur :
 - Message affiché 10 jours avant expiration : « Votre mot de passe expirera dans [nombre de jours] jours. Vous pouvez le réinitialiser en cliquant ici »
 - Message affiché 24h avant expiration : « Votre mot de passe expirera dans moins d'un jour. Vous pouvez le réinitialiser en cliquant ici »
 - Message affiché après expiration (si l'utilisateur est déjà connecté à son compte): « Votre mot de passe a expiré. Il vous sera demandé de le réinitialiser à votre prochaine connexion ou vous pouvez le faire en cliquant ici »

Exemple de visuel:

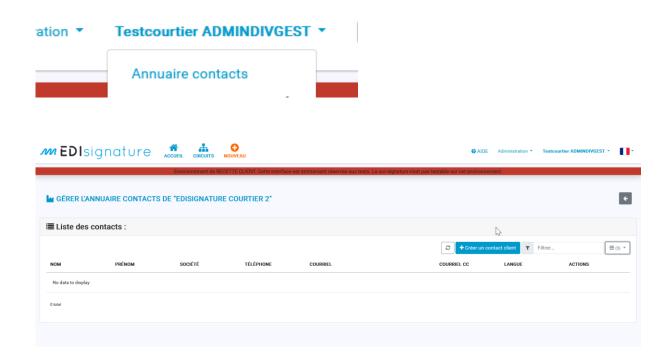


Pour réinitialiser votre mot de passe avant ou après expiration, cliquez « J'ai oublié mon mot de passe », sur la page d'accueil de la plateforme, suivez la procédure décrite sur la FAQ.

B. Gestion des annuaires privés

A présent, vous pouvez créer votre propre annuaire, avec les coordonnées de vos clients notamment et ceux sans limite, visible uniquement par les utilisateurs de votre société. Cela permet d'éviter les ressaisies répétitives de ces informations à chaque envoi de circuit.

Pour cela, rendez-vous dans le menu accessible en cliquant sur votre « nom prénom » > Annuaires contacts



A noter : cette fonctionnalité ne sera pas disponible en API.

C. Correctifs API

Les API suivants ont été corrigées :

- API « Création de circuit et données de la première tâche » : contrôle sur les fichiers portant le même nom lors de la création du circuit et mise en place d'un contrôle sur le champ téléphone.
- **Gestion des annuaires :** restriction sur les champs remontés afin de ne pas remonter des données clients EDICourtage.
- Réaffectation d'un dossier.
- Mise à jour recherche utilisateur afin de remonter les sociétés.
- Correction de la fonction de recherche par métadonnées.

Pour plus d'informations ou obtenir la dernière version de la documentation API à jour, contactez le support EDICourtage (support@edicourtage.fr).

III. Les fonctionnalités à venir

Paramétrage et administration :

- Statistiques : Module évolué de statistiques et pilotage
- Suppression des divisions : Possibilité de supprimer une ou plusieurs de vos divisions.

Nouvelles fonctionnalités « plateforme » :

- **Purge des dossiers :** Gérer l'effacement des données archivées au-delà de la période de conservation prévue (contrainte RGPD).
- **Facelift :** les documents que verront les clients finaux sur eDoc ne seront accessibles par un mode tunnel (les uns après les autres). Le mode actuel étant une liste déroulante.

À l'étude :

- **Collecte de documents :** Possibilité de collecter des documents du client (pièces justificatives, etc.) au sein d'un circuit courtier-client.
- **Gestion des formulaires :** Permettre d'insérer, dans un circuit, un document à compléter par le au client.